

## LA 18<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DU VOISINAGE EST LANCÉE, RENDEZ-VOUS LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2024!

**Beauharnois, le 2 mai 2024** – Le samedi 1er juin prochain aura lieu la 18<sup>e</sup> édition de la Fête du voisinage propulsée sur tout le territoire québécois par Espace MUNI. La Ville de Beauharnois est heureuse d’encourager sa population et ses organismes locaux à profiter de cette occasion pour organiser une activité festive afin d’y réunir leur voisinage en toute convivialité.

En participant à la Fête du voisinage, auparavant connu sous le nom de la Fête des voisins, Beauharnois cherche à susciter la création de liens de solidarité entre les voisines et les voisins sur son territoire et ainsi agir en faveur de la vitalité de son milieu de vie. Il est observable dans les collectivités qui prennent part à cet événement que la tenue de fêtes de voisinage favorise l’entraide, l’inclusion, un sentiment accru de sécurité et d’appartenance à son milieu de même que le rapprochement des personnes de toutes les générations.

Que ce soit lors d’un 5 à 7, d’une activité sportive ou autour d’un repas, la Fête du voisinage permet aux gens d’un même quartier de développer des liens entre eux. Le concept est simple : ce sont les citoyennes et citoyens eux-mêmes qui organisent une fête à leur image dans leur voisinage. La fête peut se tenir dans une rue résidentielle, sur les terrains des citoyens participants ou directement dans la rue selon quelques conditions.

Pour promouvoir ces belles initiatives, la Ville organise un concours permettant de gagner l’une des trois cartes-cadeaux d’épicerie d’une valeur de 100 \$ lors d’un tirage qui aura lieu le lundi 27 mai.

Pour participer, il suffit de remplir le [formulaire](#) et être au moins trois voisins d’adresses différentes intéressés. Dans celui-ci, il vous sera aussi demandé si vous souhaitez un soutien logistique de la part de la Ville qui peut vous livrer des tables, des chaises, des poubelles, des bacs de recyclage et des barricades de rues selon les besoins. Une fois le formulaire complété, une personne de la Ville vous contactera pour finaliser votre inscription.

Pour participer à la Fête du voisinage, vous devez :

- Remplir le [formulaire](#) et avoir la confirmation de la Ville ainsi que l’équipement de fermeture de la rue pour procéder à la fermeture d’une rue ;
- Vous assurer que la fête se termine au plus tard à 23 h ;
- Prévoir un dégagement rapide et facile de la chaussée pour permettre aux véhicules d’urgence de passer si le besoin se présente.

Pour plus d’information et pour accéder au formulaire : [ville.beauharnois.qc.ca/evenements-a-venir](http://ville.beauharnois.qc.ca/evenements-a-venir)

Il est aussi possible d'obtenir plus de détails en contactant le Service des loisirs de la Ville au 450 429-3546, poste 230.

----- 30 -----

Source :

Service des communications et technologies de l'information

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

[communications@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:communications@ville.beauharnois.qc.ca)